



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 octobre 1999  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-quatrième session

Point 117 de l'ordre du jour

### **Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteur* : M. Jan **Jaremczuk** (Pologne)

## **I. Introduction**

1. À sa 3e séance plénière, le 17 septembre 1999, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session la question intitulée «Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes» et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné la question à sa 7e séance, le 15 octobre 1999. Les déclarations et observations faites au cours de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.5/54/SR.7).
3. Pour l'examen de la question, la Commission a été saisie des documents ci-après :
  - a) Rapport financier et états financiers vérifiés pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies<sup>1</sup>;
  - b) Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour la période terminée le 30 juin 1998 (A/53/932);
  - c) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/53/940).

---

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5 (A/53/5), vol. II.*

## II. Examen du projet de résolution A/C.5/54/L.9

4. À la 7e séance, le 15 octobre, le représentant du Panama, Vice-Président de la Commission et coordonnateur des consultations officieuses sur le point de l'ordre du jour, a présenté un projet de résolution intitulé «Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes» (A/C.5/54/L.9).

1. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/54/L.9 sans le mettre aux voix (voir par. 6).

## III. Recommandation de la Cinquième Commission

2. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

### **Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant ses résolutions 50/222 du 11 avril 1996, 51/218 E du 17 juin 1997 et 52/212 B du 31 mars 1998,*

*Ayant examiné le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix<sup>2</sup>, le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>3</sup> et le rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour la période terminée le 30 juin 1998<sup>4</sup>,*

1. *Souscrit* aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>1</sup>, sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Décide* d'examiner les recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur le matériel appartenant aux contingents et la recommandation figurant au paragraphe 70 de son rapport au titre du point 151 a), intitulé «Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies».

---

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5 (A/53/5), vol. II.

<sup>3</sup> A/53/940.

<sup>4</sup> A/53/932.